



Tou-te-s en grève ! Non à la retraite à points !

La mobilisation se poursuit les 14, 15 et 16 janvier pour le retrait du projet de réforme des retraites, entraînant chaque jour de nouveaux travailleur.euses, de la jeunesse,... De nombreuses initiatives se tiennent sur tout le territoire : grève, manifestations, rassemblements, piquets de grève, etc... rassemblant à nouveau plusieurs centaines de milliers de personnes.

RETRAIT DU PROJET DE RETRAITE UNIQUE A POINTS !

NON A LA CAPITALISATION ! OUI A LA REPARTITION !

MAINTIEN ET AMELIORATION DES RÉGIMES SOLIDAIRES ET INTERGÉNÉRATIONNELS

**Vendredi 24 Janvier 2020
14h30 Manifestation
Rendez-vous place Châtelet
à Chartres**

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident. Elles appellent à des actions de grève et de convergences interprofessionnelles les 22 et 23 janvier :

**Ensemble, utilisons chaque jour
Pour amplifier la mobilisation et la grève
Pour obtenir le retrait !**

Le gouvernement ne nous laisse pas d'autre choix que la grève unie jusqu'au retrait de son projet. Tou-te-s concerné-e-s, tou-te-s en grève !

Malgré les annonces du premier ministre et après 6 semaines d'un mouvement social inédit, dont nous nous félicitons, la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste (60% de soutien, au baromètre Harris Interactive du 14 janvier). La communication gouvernementale visant à nous expliquer à nouveau que ce projet est « juste et simple » se heurte à une opinion publique qui voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses.

Majoritaires ensemble, les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités.

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en oeuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude. Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.

Le 24 janvier = projet de loi présenté au conseil des ministres

Conséquences :

La retraite par points, c'est davantage d'incertitude pour chacun.

La valeur du point ne sera pas acquise, la pension pourra diminuer au fil du temps.

Un âge de départ encore décalé à 64 ans

La retraite par points, c'est une solidarité mise à mal
pour favoriser les assurances individuelles et la capitalisation !

La retraite par points c'est la baisse du niveau des pensions

Les femmes paieront un lourd tribut !